

Réponse à l'interpellation de Madame Céline FASSOTTE

Concerne : comment garantir que notre troisième nouvelle piscine communale soit une piscine publique dans tous les sens du terme que ce soit pour les usagers ou pour les travailleurs.

Madame la Conseillère,

Je vous confirme que cette troisième piscine se paie chèrement dans le budget communal : au total, 1,5 million d'euros ont été inscrits au budget 2020.

Avec un ticket d'entrée à 2,5 € par adulte et 1,5€ par enfant, pour une recette annuelle estimée à un peu plus de 100.000 €, je ne vois pas où est la recherche de rentabilité !

C'est au contraire un choix social qui a été posé par le Collège, afin d'installer une piscine publique en plein cœur de Ville, couplée à des bains publics, dont nous venons de parler et pour lesquels l'accès est fixé à 1€.

Je vous mets au défi de trouver un tel dispositif ailleurs en région liégeoise. J'ai vérifié et je vais pousser le souci de vérification jusqu'à la Région wallonne et la Région Wallonie Bruxelles.

L'alternance entre les heures d'ouvertures des 2 piscines permet au grand public et au public scolaire d'avoir des plages exclusives, ce qui améliore grandement le confort de ces deux types de public.

Evidemment, une évaluation sera faite dans quelques mois, sur base des chiffres de fréquentation et des demandes que nous allons enregistrer. Cette évaluation sera réalisée de concert avec la commission du Bourgmestre.

En ce qui concerne les clubs, je rappelle que les tarifs n'avaient plus été modifiés depuis 2005. Ils restent tout à fait démocratiques et dans la moyenne des piscines de l'arrondissement.

Le seul club qui s'est plaint est un club de plongée d'Herstal, constitué de 35 adultes qui devront chacun payer 1€ de plus par séance.

Je rappelle que nous devons aussi défendre tous nos dossiers devant le CRAC et devant l'administration wallonne, qui va bientôt nous rencontrer, et nous allons devoir défendre tout cela.

En ce qui concerne l'entretien, le marché d'entretien global de la piscine Jonfosse prévoit que toutes les opérations matinales, en ce compris le nettoyage mais aussi le contrôle de la qualité de l'eau, le bon fonctionnement des techniques spéciales, ce qui était une demande ferme dans notre chef. Donc nous souhaitons que les techniques spéciales soient bien exercées dans le cadre de ce marché. Tout cela est réalisé par une société liégeoise.

Je vous rassure : les autres nettoyages sont réalisés par notre personnel. La piscine Jonfosse a fourni un emploi public à quinze agents.

Et nous verrons, lors de l'évaluation ce qu'il faudra faire. Si nous devons par exemple élargir les plages d'ouverture, si c'est techniquement possible.

WILLY DEMEYER